

DETAIL D'ORGANISATION

Document à adresser au Comité au plus tard 6 semaines avant le déroulement de l'épreuve, accompagné du règlement par chèque

CATEGORIE DE L'EPREUVE	CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPES DE DEUX (type gentlemen)
DATE DE L'EPREUVE	20 SEPTEMBRE 2015
CLUB ORGANISATEUR	VELOCE CLUB COMMERCIEEN
TITRE DE LA COURSE	PRIX ST MICHEL – SOUVENIR ROBERT NOEL
EPREUVE COMPTANT POUR	
ITINERAIRE	VIGNOT (route de Boncourt D8) - BONCOURT SUR MEUSE - D130 PONT SUR MEUSE – D12 MECRIN – MARBOTTE – SAINT AGNANT SOUS LES COTES – APREMONT LA FORET – D908 GIRONVILLE – D958 VIGNOT –
DISTANCE TOTALE	32,5 Km - Nbre de tour : 1
HEURE ET LIEU DES DOSSARDS	13 H 30 à Route de Boncourt à VIGNOT
HEURE ET LIEU DE DEPART	14 H 30 à Route de Boncourt à VIGNOT
LIEU D'ARRIVEE	ROUTE DE BONCOURT A VIGNOT
LIEU CONTROLE MEDICAL	VELODROME de COMMERCY
ADRESSE DES ENGAGEMENTS	MR MORISOT PATRICK 156, RUE EN BEL PRE 54200 BRULEY patrickmorisot@orange.fr
GRILLE DE PRIX GRILLE DE PRIX SPECIAUX	N° COUPE ET BOUQUET AU VAINQUEUR DE CHAQUE CATEGORIE
Cachet de réception (zone réservée au Comité)	N° DE COURSE

DELATTRE Philippe

Président du VCC

55 rue du port

55200 Euville

Tél. perso : 03 29 91 40 30

Port : 06 75 55 26 67



Fédération Française de cyclisme

Reconnue d'Utilité Publique

Comité de Lorraine

Véloce Club Commercialien

Crée en 1895

Inscription au J.O le 7 mai 1922

n° Jeunesse et Sports n°:55-S-196 du 18/11/1981

N° SIRET : 448 264 671 00018

Gentlemen St Michel - Dimanche 20 septembre 2015 à Commercy **REGLEMENT**

Article 1 : Course réservée aux coureurs licenciés de Fédérations FFC, UFOLEP, FSGT, FFCT, la course est ouverte également aux non-Licenciés munis d'un certificat médical de moins de 3 mois.

**TOUT COUREUR NE PRESENTANT PAS DE CERTIFICAT MEDICAL SE
VERRA REFUSER LE DEPART**

Article 2 : La course est ouverte à toutes les catégories à partir de junior.

Article 3 : Engagement dans l'une des 2 catégories ci-dessous à préciser sur la feuille d'engagement:

Catégorie 1: Equipe mixte d'âges libres (à partir de 17 ans composée d'un homme et d'une femme).

Catégorie 2: Equipe totalisant au moins 100 ans d'âge.

Catégorie 3: Classement **SCRATCH** quelque soit l'âge des concurrents

Article 4 : Les droits d'engagements (22 euros par équipe) par chèque avec l'engagement papier. Les engagements seront clos le vendredi soir 18 septembre 2015. La grille de départ sera visible sur le site : <http://vcc-commercy.clubeo.com> à partir du samedi midi 19 septembre 2015

Article 5 : Dossards à 13h30 Route de Boncourt à Vignot, parking des Etablissements Batiréno

Article 6 : Le braquet des Juniors est libre.

Article 7 : Premier départ à 14h 30 Route de Boncourt à Vignot, Départs toutes les 2 mn.

Article 8: Chaque équipe pourra être suivie par un véhicule feux de détresse en fonctionnement en laissant une distance d'au moins 15 mètres avec les coureurs. **Info :** L'assureur de la FFC ne couvre pas les véhicules suiveurs.

Article 9 : Un signaleur sera placé à chaque intersection pour vous indiquer l'itinéraire et vous donner priorité de passage. Vous devez respecter le code de la route en toutes circonstances.

Article 10 : Une équipe dépassée ne doit pas « prendre la roue », mais doit laisser au moins 15 mètres avec l'équipe de devant.

Article 11 : En cas d'incident mécanique, le dépannage par le véhicule suiveur est autorisé.

Article 12 : Dans tous les cas, c'est la réglementation générale de la FFC qui sera appliquée.

Article 13 : Arrivée route de Boncourt à Vignot

Article 14 : Vestiaire et douche au vélodrome.

Article 15 : La remise des prix et le pot de l'amitié se tiendront au vélodrome une _ heure après l'arrivée de la dernière équipe (bouquets et coupes aux premiers de chaque catégorie,

Renseignements et engagements: Patrick Morisot

156 rue en Bel Pré

54200 BRULEY

Tél : 03 83 64 68 44/ 06 60 45 05 15

patrickmorisot@orange.fr